



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
federation@unsa-defense.org  
portail-unsa.intradef.gouv.fr  
www.unsa-defense.org  
@UnsaDefense  
www.facebook.com/UNSADefense  
Unsa defense diffusion



# COMPTE RENDU

## Ce qui vous intéresse sur le budget de la Défense du général au particulier

Comme vous avez pu le lire, le budget 2021 sera conforme aux engagements du président de la République, donc à la loi de programmation militaire (LPM) et que cela dure depuis 3 ans déjà. Cependant, cette année, pour les mesures catégorielles, c'est trop peu, selon l'UNSA Défense mais « mieux que rien » selon la ministre qui fait, là, référence à la volonté de Bercy sur ce sujet.

**Le 2.10.2020, la ministre présentait le projet de loi de finances 2021** aux organisations syndicales. Pour elle, « ce projet de loi respecte à la lettre la LPM, et c'est la 3<sup>e</sup> année qu'il en va ainsi. C'est à noter, dit-elle, car par le passé, ce n'était pas le cas. Ce budget est en hausse de 4% par rapport à celui de 2020. Il vise à « réparer » les armées et à préparer l'avenir. La LPM était déjà un plan de relance de l'économie puisque qu'elle prévoyait 110 milliards d'euros (Mds€) pour le maintien en conditions opérationnelles soit 40 Mds€ d'engagements prévus en 2021. (Nota : le plan de relance national est de 100 Mds€ de 2020 à 2022) ».

La ministre nous annonce un budget en crédits de paiements en hausse de 1,7 Mds€ pour les équipements qui en ont bien besoin. A ce stade, nous nous permettons un petit appendice pour les moins érudits en finances publiques : les autorisations d'engagement (AE) sont le droit de commander et les crédits de paiements (CP) sont l'obligation de paiement de ce que l'on a commandé. Fort de ce principe, il convient de s'assurer notamment d'un plan de charge aux maintenanciers qui voient des nouveaux matériels arriver avec un soutien externalisé, l'UNSA Défense a parcouru les annexes du budget général et constaté une autre vision des choses.

	AE LFI 2020 (1)	AE PLF 2021 (1)	ECART AE (1)	CP LFI 2020 (1)	CP PLF 2021 (1)	ECART CP (1)
Défense	65 348 066 790	65 223 695 329	-124 371 461	46 076 465 679	47 695 367 396	1 618 901 717
Environnement et prospective de la politique de défense	1 765 794 022	3 106 197 485	1 340 403 463	1 547 763 904	1 684 806 687	137 042 783
Préparation et emploi des forces	16 248 459 917	19 020 338 367	2 771 878 450	10 003 787 929	10 337 256 723	333 468 794
Soutien de la politique de la défense	21 981 526 076	22 097 159 477	115 633 401	21 937 105 006	22 030 298 824	93 193 818
Dont titre 2	NC	20 752 135 200		NC	20 752 135 200	
Équipement des forces	25 352 286 775	21 000 000 000	-4 352 286 775	12 587 808 840	13 643 005 162	1 055 196 322

(1) En €.

L'UNSA Défense a donc interrogé le cabinet de la ministre sur cette diminution de plus de 4 Mds€ d'AE sur l'exercice 2021. Est-ce dû à des programmes retardés, lesquels ? Quelles conséquences sur le soutien des matériels non remplacés ?

D'où peut-être l'augmentation de près de 3 Mds€ du programme 178 « préparation et emploi des forces » programme support du maintien en condition opérationnelle (MCO) des trois milieux ?



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)  
[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)  
[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)  
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)  
[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)  
Unsa defense diffusion



Dans l'attente d'une réponse, il nous apparaît légitime d'avoir ce type d'analyse. En effet, ces éléments sont dimensionnants pour les plans de charge de nombreux agents du ministère et notamment celui des maintenanciers qui s'inquiètent de la livraison de nouveaux matériels assortie d'un soutien externalisé.

### **REPONSE**

*Le cabinet a confirmé notre analyse : la priorité en AE est donnée au MCO tous milieux n'ayant pas un pic d'équipements au 146 pour 2021. Dans le contexte de crise économique, les AE peuvent représenter une créance sur l'Etat pour les industriels, donc des garanties et des soutiens notamment en termes d'emploi.*

## Les questions suivantes ont été posées à la ministre :

### **QUESTION**

Comme vous l'avez indiqué dans le Parisien cette semaine, le ministère est le premier recruteur de France, avec un accroissement de ses effectifs d'environ 300 postes supplémentaires. Avez-vous pour 2021 mis en place des mécanismes permettant d'offrir une partie de ces postes aux jeunes apprentis afin de dépasser le seuil actuel de recrutés parmi les apprentis (10%), et par la même, capitaliser sur nos effectifs formés « maison » ?

### **REPONSE**

*« oui ; nous tenterons de faire mieux ! » L'objectif est de recruter 25% d'apprentis de plus pour un budget de 36M€. Le DRHMD précise que les règles des concours vont être assouplies et que l'on va préparer les apprentis à passer les concours si tant est qu'ils aient envie de rester dans l'institution.*

### **QUESTION**

Le volume d'autorisation d'engagement aux programmes 178 et 146 « équipement des forces », indique des commandes importantes et l'écoulement des CP, leurs livraisons dans le temps sur d'autres exercices budgétaires durant la dernière phase de la LPM, pourriez-vous, au-delà des matériels commandés par les Armées figurant dans les documents remis, nous détailler les années de leur mise en service ? Concernant le P 178, la part du MCO en régie, soit l'acquisition de pièces de rechanges (T3) et l'entretien de l'appareil production (T5 pour partie sans EAC), se porte à quelle hauteur budgétaire ?

### **REPONSE**

*Le MCO, globalisé et verticalisé, est en augmentation de 4 Mrd€ en CP et de 11 Mrd€ en AE : 50% de ces sommes concernent l'aéronautique ; 1,9 Mrd€ pour le naval et 600 M€ pour le terrestre.*

### **QUESTION**

Comme vous l'avez dit dans votre discours de rentrée, les Armées ne bénéficient pas du plan de relance, à la grande âme, de la base industrielle et technologique de défense (**BITD**), car nous avons la LPM ! Pensez-vous que les branches « défense » de ces industriels survivront si le reste de l'activité de l'entreprise n'est pas soutenu ? A la lecture du 2<sup>e</sup> rapport flash de la commission de défense, les parlementaires rapporteurs pointent la nécessité d'un **fond souverain** en capacité de mener une stratégie de souveraineté, pour le coup européenne (pour ne pas être contraire aux traités de l'union), quels fonds budgétaires sont affectés à cette vision haute de notre industrie de défense européenne ?

### **REPONSE**

*Des fonds dédiés existent déjà tels que DEFINNOV qui complète DEFINVEST.*

Le dossier de presse sur lequel s'appuyait la réunion du 2.10.2020, ne comportait pas un certain nombre de sujets qui préoccupent l'UNSA Défense comme les mesures pour les soignants civils du SSA suite au plan Ségur ou bien la question pendante devant la DGAFP de la protection sociale complémentaire prise en charge par l'employeur comme dans le secteur privé (on doit s'en rapprocher que pour les situations les plus désavantageuses).



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
federation@unsa-defense.org  
portail-unsa.intradef.gouv.fr  
www.unsa-defense.org  
@UnsaDefense  
www.facebook.com/UNSADefense  
Unsa defense diffusion



➔ **Une seconde réunion, le 8.10.2020**, a permis d'entrer dans le sujet plus particulier des **mesures catégorielles**. Elles sont prévues à hauteur de 19 millions d'euros (M€) : 9 pour reconnaître la compétence et la performance des PC et 10 pour la fidélisation des contractuels spécialisés. Les mesures nouvelles en 2021 seront principalement consacrées aux contractuels. Vous constaterez que les années se suivent mais ne se ressemblent pas en termes de mesures catégorielles : « les oubliés hier sont les élus d'aujourd'hui ! »

### PRINCIPALES EVOLUTIONS ENTRE LA PROGRAMMATION ET L'EXECUTION :

en M€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Programmation</b>	10,98	1,6	18,1	22,4	22,8	18,45	8,8
<b>Exécution (RAP ; SG2 pour 2020)</b>	10,98*	2,9*	35,4*	22,5*	16,3*	18,7*	

\* dont 0,9 M€ de reports de charges 2015 sur 2016, 0,45 M€ de reports de charges 2016 sur 2017, 0,4 M€ de reports de charges 2017 sur 2018, 0,39 M€ de reports de charges 2018 sur 2019, 0,05 M€ de reports de charges 2019 sur 2020

- 2017 : prise en compte de la prime de rendement des OE et augmentation en gestion du CIA.
- 2018 : mesures PPCR décalées de 2018 à 2019.
- 2019 : réévaluation des effectifs de la mesure de requalification de C en B et du « pro pro » DGSE des administrateurs civils et révision du IFSE et du CIA.
- 2020 : Versement de l'IFSE aux assistantes sociales à la suite de leur reclassement en catégorie A et impact sur les CTSS décalée en 2020.

**Les mesures catégorielles sont composées des mesures votées qui se terminent (infra) et des mesures nouvelles ci-après :**

*Un plan catégoriel 2020 intégrant des mesures nouvelles à hauteur de + 13,6 M€*

	TOTAL	
<b>Mesures statutaires</b>		<b>18,75 M€</b>
Dont EAP2020 :		3,28 M€
		0,12 M€
	<i>Dont DGSE-Création d'emplois fonctionnels</i>	0,1 M€
Dont PPCR :		2,6 M€
Dont mesures nouvelles :	<i>Requalification de C en B, et GRAFDGSE/attachés et administrateurs généraux</i>	0,52 M€
Dont autres mesures :	<i>Poursuite de la création du grade GRAFdes IEF</i>	0,06 M€
Dont report de charges 2019 sur 2020 :		0,55 M€
<b>Mesures indemnitaires</b>		<b>15,4 M€</b>
	<i>revalorisation de l'indemnité d'activité opérationnelle (IAO) de la DRSD</i>	
Dont Filière RENS :		0,02 M€
Dont RIFSEEPlié aux promotions et mobilités :	<i>GRAFdes IEF- tickets promotion et RIFSEEPclause de revoyure</i>	2,34 M€
Dont mesures nouvelles :		13 M€
	<i>Dont RIFSEEP (IFSE et CIA)</i>	11,66 M€
	<i>Dont SSArevalorisation de la Prime de service des paramédicaux</i>	0,2 M€
	<i>Dont DGSE-Revalorisation indemnitaire ( filière expertise)</i>	0,38 M€
	<i>Dont DRSD-Modulation de l'IAO</i>	0,015 M€
	<i>Revalorisation de l'IFSE de la filière sociale (abondement reçu au 2<sup>ème</sup> semestre 2020)</i>	0,29 M€



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)  
[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)  
[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)  
[@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense)  
[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)  
Unsa defense diffusion



## Une enveloppe de revalorisation du personnel contractuel civil maintenu à un niveau élevé (+10 M€)

BOP gestionnaires	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021
BOP SRHC	510 000 €	945 579 €	3 780 897 €	1 960 898 €	4 570 000 €	4 115 000 €
BOP SSA	100 000 €	83 150 €	141 957 €	137 305 €	110 000 €	100 000 €
BOP DGSE	580 000 €	730 000 €	2 544 463 €	1 422 900 €	1 920 000 €	1 100 000 €
BOP DGA	1 857 219 €	2 966 774 €	3 783 481 €	3 555 890 €	5 790 000 €	4 685 000 €
Enveloppe des contractuels (cat 21 + 22 HP)	+ 3 047 219 €	+ 4 725 503 €	+ 10 250 798 €	+ 7 076 993 €	+ 12 390 000 €	+ 10 000 000 €

## Questions de l'UNSA Défense

### QUESTION

Comment seront ventilés les 10 M€ pour les contractuels ? Quels critères ? Quelles spécialités ?

### REPONSE

La priorité sera donnée aux flux entrants dans le domaine de l'infrastructure (SID). Sera ensuite considérée la revalorisation du stock des agents employés dans les systèmes d'information et de communication (SIC), puis le rebasage des personnels techniques dont ceux de la DGA.

L'UNSA a aussi demandé des précisions pour les chercheurs de l'IRBA, les réponses seront apportées ultérieurement.

### QUESTION

Application du plan Ségur de la santé au MINARM ?

### REPONSE

Le ministère est dans l'attente de précisions et s'engage à une mise en œuvre rapide.

Il est prévu 49 points d'indice de complément salarial rétroactif au 1.09.2020 et au 1.03.2021. Normalement, le MINARM (HIA et INI) bénéficiera d'une partie, (à confirmer) car cela dépend de la loi de financement de la sécurité sociale. Il reste encore à clarifier si ces mesures s'appliqueront aux personnels « non soignants » de ces établissements. En plus de cette mesure indiciaire, il y a des mesures « parcours carrière », « parcours élève », et « modifications statutaires ».

La question est posée, sans trop de succès, de savoir où en est le ministère de la mise en œuvre des primes prévues dans le plan Buzyn « investir pour l'hôpital » de janvier 2020 et notamment les primes « grand âge » et « attractivité territoriale ».

### QUESTION

Pourquoi la DGA recrute-t-elle des ICT dans les spécialités achat, qualité, ... (la spécialité existe chez les ICD) ou pour faire de l'OGP (la spécialité existe également) ? Quelles conséquences aura ce type de recrutement sur les rémunérations futures des contractuels et des titulaires ?

### REPONSE

Ces éléments vont donner lieu à expertise.

### Enfin nous apportons aussi quelques précisions sur :

- 300 postes de PC sont créés dans les domaines du renseignement, de la cyberdéfense et du numérique ;
- La notion de vacances frictionnelles : aujourd'hui, 7 000 postes dont 600 au SCA tant PM que PC, sont décrits au REO mais non financés par le budget et donc vacants. Il s'agit de se livrer à un exercice de sincérité en retirant ces postes virtuels des REO sur la période 2021 à 2024.